



Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 30 juin 2021

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes



1. Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par Bibliothèque et Archives Canada (BAC), tel que l'exige [l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques](#), selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport trimestriel devrait être lu de concert avec le [Budget principal des dépenses](#) pour l'exercice 2021-2022 et le [Budget supplémentaire des dépenses \(A\)](#).

Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification ou d'un examen indépendant.

1.1 Mandat de Bibliothèque et Archives Canada

En vertu de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, le mandat de BAC consiste à :

- préserver le patrimoine documentaire du Canada pour les générations actuelles et futures;
- être une source de savoir permanent accessible à tous, qui contribue à l'épanouissement culturel, social et économique de la société libre et démocratique que constitue le Canada;
- faciliter, au Canada, la collaboration des divers milieux intéressés à l'acquisition, à la préservation et à la diffusion du savoir;
- servir de mémoire permanente de l'administration fédérale et de ses institutions.

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable de BAC.

Les activités de BAC s'articulent autour de deux priorités stratégiques, à savoir la transformation de ses services et l'optimisation de sa capacité numérique.

Afin de rejoindre un plus grand nombre d'utilisateurs et de leur offrir la meilleure expérience possible, BAC travaille à transformer ses services et l'accès virtuel à la collection. Les utilisateurs s'attendent à trouver rapidement ce qu'ils recherchent et à vivre une expérience en ligne conviviale, dynamique et interactive : c'est exactement ce que BAC vise à leur offrir en tirant le meilleur parti des possibilités du numérique.

À l'heure où BAC s'engage à transformer ses services en vue de mieux diffuser le contenu de sa collection, il doit également agir en amont en optimisant son infrastructure numérique et sa capacité d'acquérir, de gérer et de préserver le contenu numérique sans cesse croissant que lui transfèrent les producteurs de contenu canadiens (institutions gouvernementales fédérales, éditeurs et autres créateurs), ou celui qu'il génère grâce à la numérisation.

1.2 Méthode de présentation du rapport

Le présent rapport trimestriel a été préparé par BAC en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser accordées par le Parlement et utilisées par BAC, de manière cohérente avec le [Budget principal des dépenses](#) et le [Budget supplémentaire des dépenses \(A\)](#) pour l'exercice 2021-2022. Le présent rapport a également été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise le gouverneur général, sous certaines conditions, à émettre un mandat spécial autorisant le gouvernement à retirer des fonds du Trésor. Un mandat spécial est considéré comme un crédit relatif à l'exercice au cours duquel il a été établi.

BAC utilise la méthode de comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore établis en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

2. Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

2.1 État des autorisations

Tel qu'il est indiqué dans l'état des autorisations ci-dessous, les autorisations totales disponibles au 30 juin 2021 sont de 150,8 millions de dollars, comparativement à 136,6 millions de dollars au 30 juin 2020. Le tableau suivant présente une ventilation détaillée des autorisations par exercice financier :

Autorisation Crédit/législative	Description	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2021	Pour le trimestre terminé le 30 juin 2020
Crédit 1	Dépenses de fonctionnement	105 773 897	103 886 627
Crédit 1	Recettes à valoir sur le crédit	(5 000 000)	(550 000)
Crédit 5	Dépenses en capital	38 228 642	21 753 850
Législative	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 609	0
Législative	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 750 446	11 521 626
Autorisations totales		150 755 594	136 612 103

L'augmentation nette de 14,2 millions de dollars s'explique principalement de la façon suivante :

- une augmentation de 18,2 millions de dollars liée au partenariat entre BAC, la Bibliothèque publique d'Ottawa et la Ville d'Ottawa pour le projet d'une installation partagée;
- une augmentation de 2,2 millions de dollars liée aux rajustements salariaux à la suite de la ratification des conventions collectives;
- une diminution de 4,6 millions de dollars liée à l'harmonisation du financement pour le portefeuille de biens immobiliers;
- une diminution de 1,6 million de dollars du financement lié à l'initiative de revitalisation des langues et cultures autochtones.

2.2 État des dépenses ministérielles budgétaires par article courant

Tel qu'il est présenté dans l'état des dépenses ministérielles budgétaires par article courant, les cumuls des crédits utilisés représentent 30,3 millions de dollars au 30 juin 2021, comparativement à 28,3 millions de dollars au 30 juin 2020. L'augmentation de 2,0 millions de dollars s'explique principalement de la façon suivante :

- une augmentation de 1,1 million de dollars des dépenses liées à la catégorie « autres subventions et paiements » principalement expliquée par des coûts en processus de réallocation aux articles de dépenses appropriés;
- une augmentation nette de 0,6 million de dollars des dépenses ministérielles suivantes, principalement attribuable au portefeuille de biens immobiliers¹, au partenariat entre BAC, la Bibliothèque publique d'Ottawa et la Ville d'Ottawa pour le projet d'une installation partagée, ainsi qu'à la gestion et à l'entretien des édifices à vocation particulière :
 - une augmentation de 0,4 million de dollars des dépenses liées à « l'acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages »;
 - une augmentation de 0,2 million de dollars des dépenses liées aux « services professionnels et spéciaux ».
- une augmentation de 0,3 million de dollars des dépenses ministérielles liées à l'acquisition d'équipements conçus pour la préservation du patrimoine documentaire;
- une augmentation de 0,2 million de dollars des dépenses liées au personnel, principalement attribuable aux rajustements salariaux à la suite de la ratification des conventions collectives;

¹ Incluant le projet de construction d'un nouvel édifice pour la préservation des archives analogiques à Gatineau.

- une diminution nette de 0,2 million de dollars principalement attribuable à des variances non significatives au sein des autres dépenses ministérielles budgétaires de l'organisation.

3. Risques et incertitudes

La section qui suit présente les principaux risques de BAC :

- Si BAC ne renouvelle pas ou n'améliore pas les systèmes actuels et les processus qui sous-tendent ses opérations numériques, cela risque de nuire à sa capacité de s'acquitter de son mandat de manière efficace et efficiente.
- Si BAC n'a pas la capacité de répondre à ses obligations en lien avec son portefeuille immobilier, ses biens immobiliers risquent de se détériorer et de ne pas répondre aux besoins grandissants et spécialisés d'entreposage de sa collection, ce qui mettrait en péril son intégrité.
- Si BAC ne continue pas d'améliorer l'ensemble des services qu'il offre (tels qu'aux chercheurs, au public, au gouvernement fédéral, aux donateurs, aux bibliothèques, aux éditeurs et pour le soutien aux recours collectifs), il risque de ne pas pleinement répondre aux besoins changeants de ses utilisateurs actuels et futurs et ainsi perdre de sa pertinence.
- Si BAC ne peut recruter, former et maintenir un effectif ayant l'expertise et les compétences requises pour s'adapter à l'évolution rapide de son domaine d'activité, il risque de ne pas être en mesure de remplir pleinement son mandat.

4. Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Le 1^{er} avril 2021, une nouvelle structure organisationnelle a été mise en place à BAC. Elle repose en grande partie sur notre initiative Vision 2030 et nos deux priorités, soit l'optimisation numérique et la transformation de nos services. L'objectif principal de la restructuration est d'avoir une organisation plus agile, flexible, résiliente et efficace, et mieux préparée à relever les nouveaux défis qui se présenteront. Le 30 juin 2021, Sylvain Bélanger a été nommé au poste de directeur général principal, Services numériques. D'autres nominations sont à prévoir.

Il n'y a pas eu d'autres changements significatifs en ce qui concerne les activités et les programmes de l'organisation au cours du premier trimestre terminé le 30 juin 2021.

Approbation des cadres supérieurs

Original signé par :

Leslie Weir
Bibliothécaire et archiviste du Canada
Bibliothèque et Archives Canada
Gatineau (Québec), Canada
Le 23 juillet 2021

Julie Charbonneau, CPA, CA
Sous-ministre adjointe par intérim,
Services organisationnels et Dirigeante
principale des finances
Bibliothèque et Archives Canada
Gatineau (Québec), Canada
Le 22 juillet 2021

Bibliothèque et Archives Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 juin 2021

État des autorisations *(non vérifié)*

<i>(en dollars)</i>	Exercice 2021-2022			Exercice 2020-2021		
	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021 *	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	100 773 897	26 448 412	26 448 412	103 336 627	25 044 288	25 044 288
Crédit 5 - Dépenses en capital	38 228 642	896 199	896 199	21 753 850	423 269	423 269
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 750 446	2 937 612	2 937 611	11 521 626	2 880 407	2 880 407
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 609	0	0	0	0	0
Autorisations budgétaires totales	150 755 594	30 282 223	30 282 223	136 612 103	28 347 964	28 347 964
Autorisations non budgétaires	0	0	0	0	0	0
Autorisations totales	150 755 594	30 282 223	30 282 223	136 612 103	28 347 964	28 347 964

* N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Bibliothèque et Archives Canada
Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 juin 2021

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (*non vérifié*)

<i>(en dollars)</i>	Exercice 2021-2022			Exercice 2020-2021		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Dépenses au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Dépenses au cours du trimestre se terminant le 30 juin 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses :						
Personnel	91 145 353	22 477 222	22 477 222	89 370 453	22 275 855	22 275 855
Transports et communications	474 305	18 195	18 195	444 974	28 790	28 790
Information	244 646	6 660	6 660	250 884	12 217	12 217
Services professionnels et spéciaux	8 280 057	1 684 853	1 684 853	13 580 148	1 490 036	1 490 036
Location	1 030 140	1 808 622	1 808 622	1 080 159	1 489 199	1 489 199
Services de réparation et d'entretien	5 044 709	9 776	9 776	949 038	32 122	32 122
Services publics, fournitures et approvisionnements	5 233 104	149 408	149 408	4 601 962	70 954	70 954
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	34 076 783	482 930	482 930	16 936 385	73 428	73 428
Acquisition de matériel et d'outillage	650 780	87 339	87 339	1 026 010	168	168
Paievements de transfert	1 500 000	1 470 642	1 470 642	1 500 000	1 857 360	1 857 360
Autres subventions et paiements	8 075 718	2 119 982	2 119 982	7 422 090	1 018 858	1 018 858
Dépenses budgétaires brutes totales	155 755 594	30 315 629	30 315 629	137 162 103	28 348 987	28 348 987
Moins les revenus affectés aux dépenses :						
Recettes à valoir sur le crédit	5 000 000	33 406	33 406	550 000	1 023	1 023
Total des revenus affectés aux dépenses	5 000 000	33 406	33 406	550 000	1 023	1 023
Dépenses budgétaires nettes totales	150 755 594	30 282 223	30 282 223	136 612 103	28 347 964	28 347 964